

	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AQUAGYM * grand bain	30 min	10 h 00* 10 h 40* 10 h 45 11 h 15* 11 h 20 12 h 00 13 h 15 17 h 10*	12 h 20 12 h 55	10 h 55* 19 h 10	12 h 00 13 h 10	12 h 20 13 h 00
AQUAFITNESS	45 min					
AQUAPALMES	45 min					
AQUASENIOR	30 min	10 h 00	13 h 30	8 h 30		16 h 20
AQUAVARIO	45 min					
AQUATRaining	30 min					

INSCRIPTIONS à la piscine Jean Bouin LE MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 DE 8H A 18H

PUIS DU 6 A 23/9 DURANT LES OUVERTURES AU PUBLIC
EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

	Tarif normal	Tarif angevin
1ère Période (du 17/9/18 au 25/11/19)	99,50 €	74,20 €
Forfait annuel (du 17/9/18 au 28/6/19)	180,60 €	134,70 €

Moyens de paiement acceptés : CB, espèces, chèques (à l'ordre de Sports et Loisirs Régie de recettes), coupons sport, chèques vacances.
Aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf raisons notifiées dans les Conditions générales de vente 2018/2019.

ATTENTION : la **CARTE A'TOUT** est obligatoire pour toute inscription aux Activités Municipales de Natation. Elle est gratuite et réalisable sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

- sur <https://atout.angers.fr/> (délai de 10 jours)
- dans les mairies de quartier et à l'Hôtel de Ville
- à la Direction des Sports et Loisirs (Hôtel de Ville guichet 17).

TOUT LE SPORT À LA CARTE AVEC

ATOUT.ANGERS.FR

&

SPORTS.ANGERS.FR

	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AQUAGYM	30 min	13 h 35 16 h 20	13 h 35 16 h 20		13 h 35	13 h 35 16 h 20
AQUAFITNESS	45 min					
AQUAPALMES	45 min					
AQUASENIOR	30 min					
AQUAVARIO	45 min					
AQUATRaining	30 min					

INSCRIPTIONS à la piscine Monplaisir LE MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 DE 8H A 18H

PUIS DU 6 A 23/9 DURANT LES OUVERTURES AU PUBLIC
EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

	Tarif normal	Tarif angevin	Moyens de paiement acceptés : CB, espèces, chèques (à l'ordre de Sports et Loisirs Régie de recettes), coupons sport, chèques vacances. Aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf raisons notifiées dans les Conditions générales de vente 2018/2019.
1ère Période (du 17/9/18 au 25/1/19)	99,50 €	74,20 €	
Forfait annuel (du 17/9/18 au 28/6/19)	180,60 €	134,70 €	

ATTENTION : la **CARTE A'TOUT** est obligatoire pour toute inscription aux Activités Municipales de Natation. Elle est gratuite et réalisable sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

- sur <https://atout.angers.fr/> (délai de 10 jours)
- dans les mairies de quartier et à l'Hôtel de Ville
- à la Direction des Sports et Loisirs (Hôtel de Ville guichet 17).

TOUT LE SPORT À LA CARTE AVEC

ATOUT.ANGERS.FR

&

SPORTS.ANGERS.FR

	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AQUAGYM	30 min	11 h 20 grand bain	13 h 30 petit bain	11 h 20 petit bain	13 h 30 petit bain	16 h 20 grand bain + petit bain
AQUAFITNESS	45 min					
AQUAPALMES	45 min					
AQUASENIOR	30 min					
AQUAVARIO	45 min					
AQUATRaining	30 min					

**INSCRIPTIONS à la piscine Roseraie
LE MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 DE 8H A 18H**
PUIS DU 6 A 23/9 DURANT LES OUVERTURES AU PUBLIC
EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

	Tarif normal	Tarif angevin
1ère Période (du 17/9/18 au 25/1/19)	99,50 €	74,20 €
Forfait annuel (du 17/9/18 au 28/6/19)	180,60 €	134,70 €

Moyens de paiement acceptés : CB, espèces, chèques (à l'ordre de Sports et Loisirs Régie de recettes), coupons sport, chèques vacances.
Aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf raisons notifiées dans les Conditions générales de vente 2018/2019.

ATTENTION : la **CARTE A'TOUT est obligatoire** pour toute inscription aux Activités Municipales de Natation. Elle est gratuite et réalisable sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

- sur <https://atout.angers.fr/> (délai de 10 jours)
- dans les mairies de quartier et à l'Hôtel de Ville
- à la Direction des Sports et Loisirs (Hôtel de Ville guichet 17).

TOUT LE SPORT À LA CARTE AVEC

[ATOUT.ANGERS.FR](https://atout.angers.fr/)

&

[SPORTS.ANGERS.FR](https://sports.angers.fr/)

	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AQUAGYM <small>* grand bain</small>	30 min	13 h 30 16 h 20	13 h 30	17 h 10		13 h 30 16 h 20 17 h 55*
AQUAFITNESS	45 min					18 h 10 19 h 00
AQUAPALMES	30 min			18 h 30		
AQUASENIOR	30 min		16 h 20			
AQUABIKE	30 min			13 h 35		
AQUATRaining	30 min					

INSCRIPTIONS à la piscine Belle-Beille
LE MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 DE 8H A 18H
PUIS DU 6 A 23/9 DURANT LES OUVERTURES AU PUBLIC
EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

	Tarif normal	Tarif angevin
1ère Période (du 17/9/18 au 25/1/19)	99,50 €	74,20 €
Forfait annuel (du 17/9/18 au 28/6/19)	180,60 €	134,70 €

Moyens de paiement acceptés : CB, espèces, chèques (à l'ordre de Sports et Loisirs Régie de recettes), coupons sport, chèques vacances.
Aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf raisons notifiées dans les Conditions générales de vente 2018/2019.

ATTENTION : la **CARTE A'TOUT** est obligatoire pour toute inscription aux Activités Municipales de Natation. Elle est gratuite et réalisable sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

- sur <https://atout.angers.fr/> (délai de 10 jours)
- dans les mairies de quartier et à l'Hôtel de Ville
- à la Direction des Sports et Loisirs (Hôtel de Ville guichet 17).

TOUT LE SPORT À LA CARTE AVEC

[ATOUT.ANGERS.FR](https://atout.angers.fr/)

&

[SPORTS.ANGERS.FR](https://sports.angers.fr/)

	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AQUAGYM	30 min	12 h 30 13 h 10 16 h 30	12 h 35 13 h 10 16 h 30 18 h 30 19 h 10		12 h 30 13 h 15 16 h 30	13 h 15 16 h 30 20 h 15
AQUAFITNESS	45 min	19 h 25 20 h 15		12 h 30 13 h 15	18 h 45	19 h 30 20 h 15
AQUAPALMES	45 min			17 h 35		
AQUASENIOR	30 min	11 h 45	11 h 55			
AQUAVARIO	45 min		20 h 00 3 activités	11 h 40 20 h 00 2 activités	19 h 35 2 activités	
AQUATRaining	45 min			19 h 50		

INSCRIPTIONS à AQUAVITA
LE MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 DE 8H A 18H
PUIS DU 6 A 23/9 DURANT LES OUVERTURES AU PUBLIC
EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

	Tarif normal	Tarif angevin
1ère Période (du 17/9/18 au 25/1/19)	99,50 €	74,20 €
Forfait annuel (du 17/9/18 au 28/6/19)	180,60 €	134,70 €

Moyens de paiement acceptés : CB, espèces, chèques (à l'ordre de Sports et Loisirs Régie de recettes), coupons sport, chèques vacances.

Aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf raisons notifiées dans les Conditions générales de vente 2018/2019.

ATTENTION : la **CARTE A'TOUT** est obligatoire pour toute inscription aux Activités Municipales de Natation. Elle est gratuite et réalisable sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

- sur <https://atout.angers.fr/> (délai de 10 jours)
- dans les mairies de quartier et à l'Hôtel de Ville
- à la Direction des Sports et Loisirs (Hôtel de Ville guichet 17).

TOUT LE SPORT À LA CARTE AVEC **ATOUT.ANGERS.FR** & **SPORTS.ANGERS.FR**